



Paris, 28 mars 2011

**Éléments de rémunération du Président – Directeur Général publiés en application du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF et du Règlement Intérieur du Conseil d'administration**

Le Conseil d'Administration du 25 mars 2011 a pris la décision suivante concernant la rémunération de Frédéric Vincent en tant que Président-Directeur Général, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations :

Plan d'options n°9 : conditions de performance à remplir sur la première période d'acquisition des droits	Les conditions de performance à remplir pour l'exercice des options attribuées aux mandataires sociaux membres du Comité Exécutif (dont Frédéric Vincent) sont remplies sur la première période d'exercice des droits. En conséquence, les droits attachés aux options acquises au 9 mars 2011 sont confirmés.
--	--